

Le TEAM Pêche VEDENE 84

ORGANISE

Avec le soutien de la Municipalité, du Conseil Général et du Conseil Régional

25/09/11

INTER DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL LIBRE

Règlement modifié le 05 septembre 2011.

Voir Forum Pêche Maniac : http://www.pechemaniac.com/forums/viewtopic_50525-2.htm

Règlement : F.F.P.S.C. – 4 signaux – 1 point le gramme

Inscription : 10 € et 5€ / enfant de moins de 16 ans ;

Par téléphone au 06 12 77 98 29, ou par e-mail : jergrenier@wanadoo.fr, ou sur place.

Licence 2011 ou certificat médical de moins de 6 mois obligatoire : le club se réserve le droit d'annuler ou reporter une épreuve ou de changer de parcours

Déroulement : RDV 7H30 sur place : RHONE COTE ARAMON
(CHEMINEE EDF)

Lieu : ARAMON : Rhone

- Pêche** :
- canne : Libre ,Feeder et quiver
 - Amorce : libre ; Esches animales : Libre
 - Fouillis et vers de vase interdits
 - Classement : par secteur
 - Tirage : 8h45 ; pêche : 10h00 à 15h00

Toutes les mises seront redistribuées à 1/3 des pêcheurs + lots, coupes

BUVETTE SUR PLACE (café, boissons fraîches)

*L'association décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol
Ne pas jeter ce document sur la voie publique.
Merci de respecter votre environnement !*